



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Flavescence dorée de la vigne :

Bilan de campagne 2014 et propositions de mesures de lutte pour 2015.

CROPSAV

Marseille – Préfecture de région, le 25 mars 2015



Réglementation en vigueur :

- Arrêté ministériel du 19 décembre 2013 relatif à la lutte contre la flavescence dorée et son agent vecteur,
- Arrêtés préfectoraux de lutte contre la flavescence dorée et le bois noir (départements 84,13 et 83)

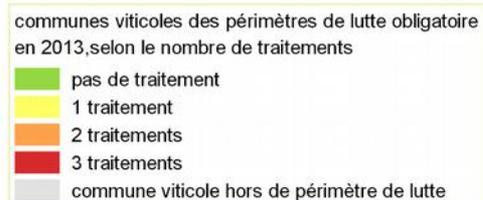
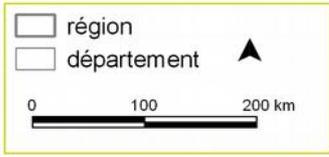
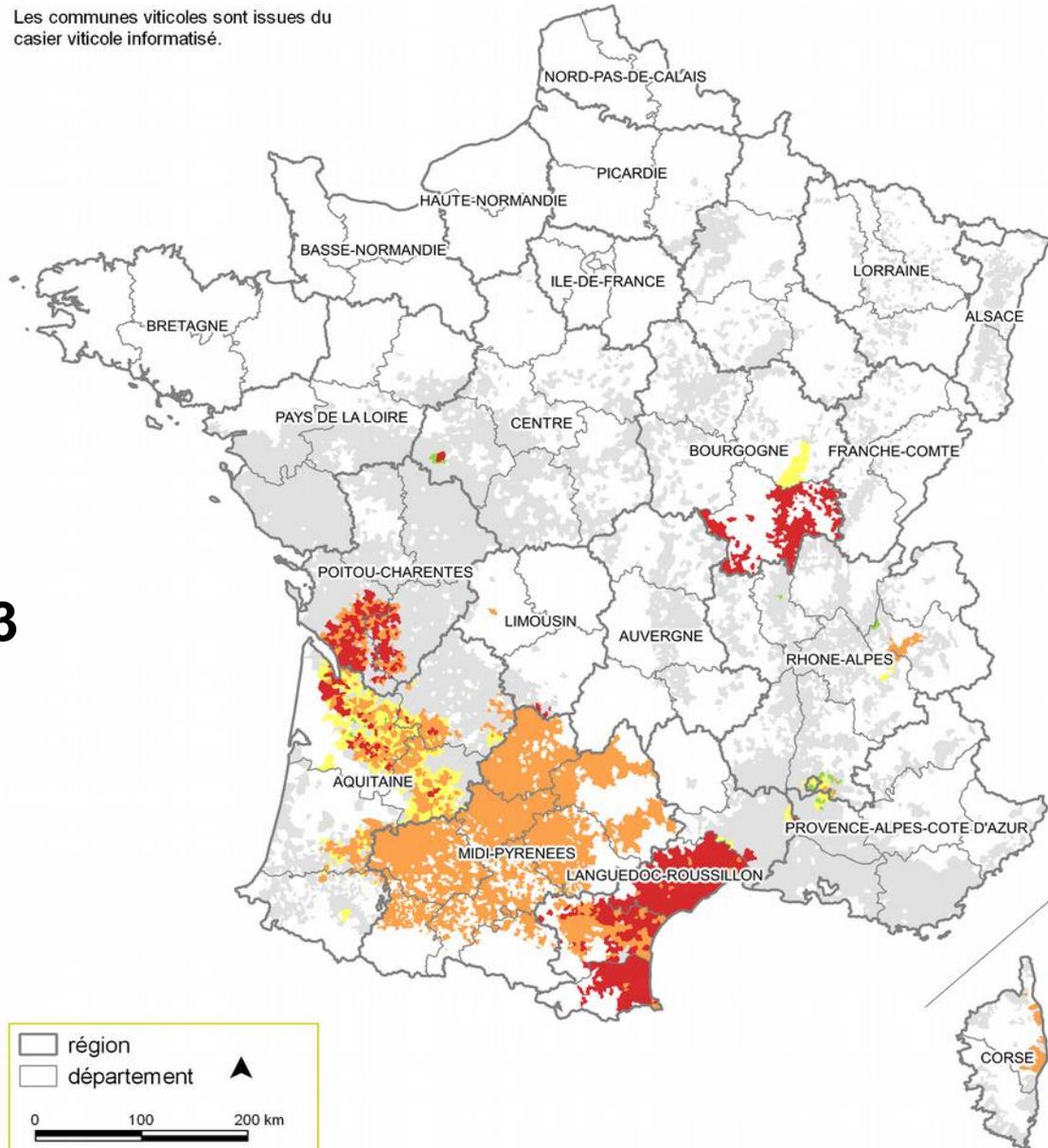


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Les communes viticoles sont issues du
casier viticole informatisé.



Situation en France en 2013



 **DRAAF Rhône-Alpes**
Pôle pour la valorisation des données
Date de création : septembre 2014
Sources: MAAF (2014)
©IGN - GéoFLA®

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Historique de la flavescence dorée en région PACA



2001 : 1^{er}
foyer dans la
Drôme
2002 : 1^{er}
foyer dans le
Vaucluse

Extension
progressive
du PLO de
2002 à 2008
2005 : début
des
aménage-
ments de
lutte

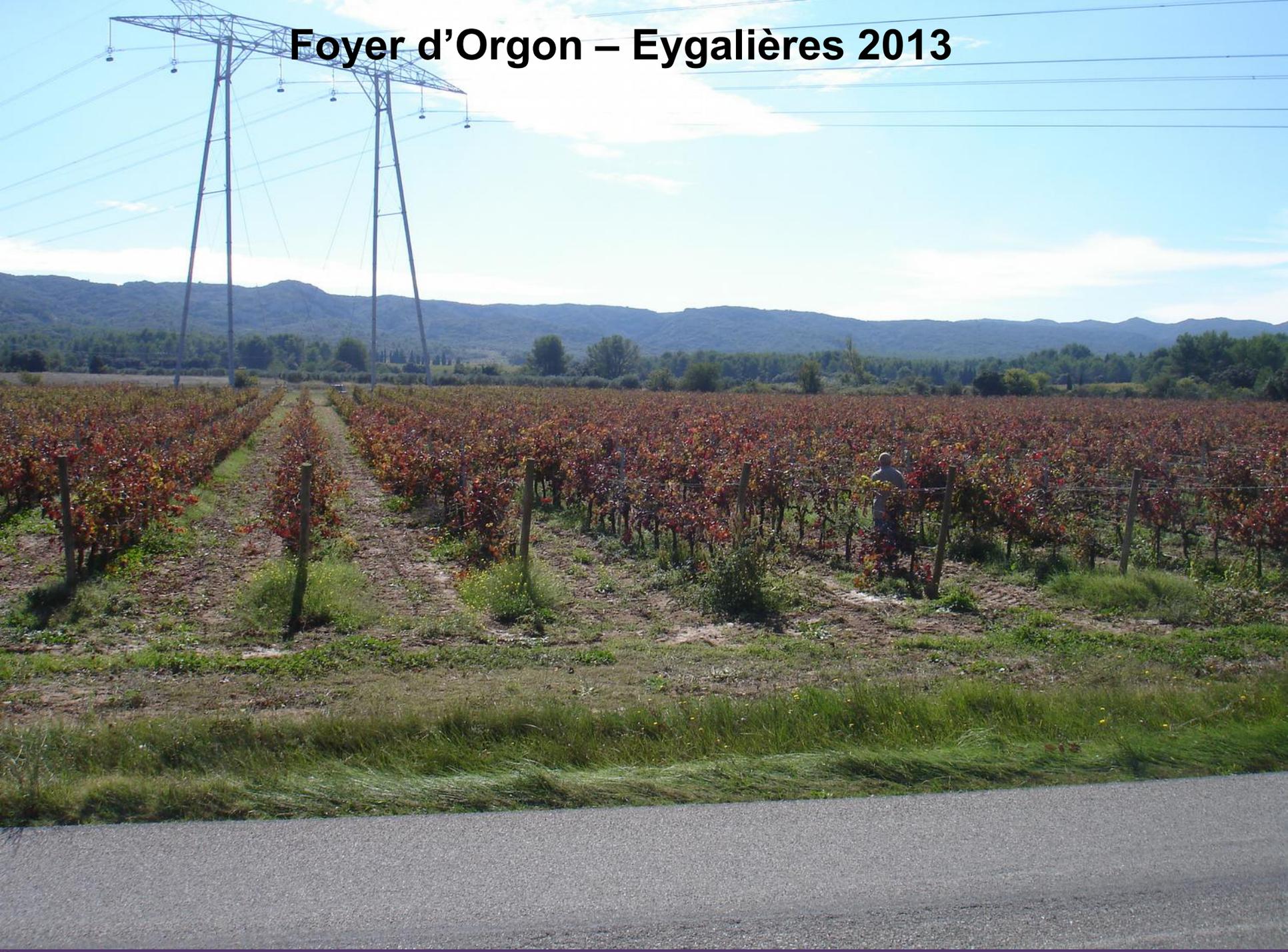
Régression du
PLO jusqu'en
2012

2012 : nouvelles
contaminations
importantes en
Drôme (Mirabel
aux Baronnies)

Fin 2013 :
extension des
contaminations
sur le nord
Vaucluse + **foyer**
de Courthezon
Foyer d'une
ampleur
historique dans
les Bouches du
Rhône (Alpilles)
+
contaminations
dispersées
jusqu'à Aix en
Provence

2014 : très forte
extension du PLO
(Vaucluse,
Bouches du
Rhône, Var)
Extension des
contaminations :
Cadenet (sud
Luberon),
Châteauneuf du
Pape-Orange,
Rians (1^{er} foyer
dans le Var)

Foyer d'Orgon – Eygalières 2013





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Foyer d'Orgon – Eygalières 2013



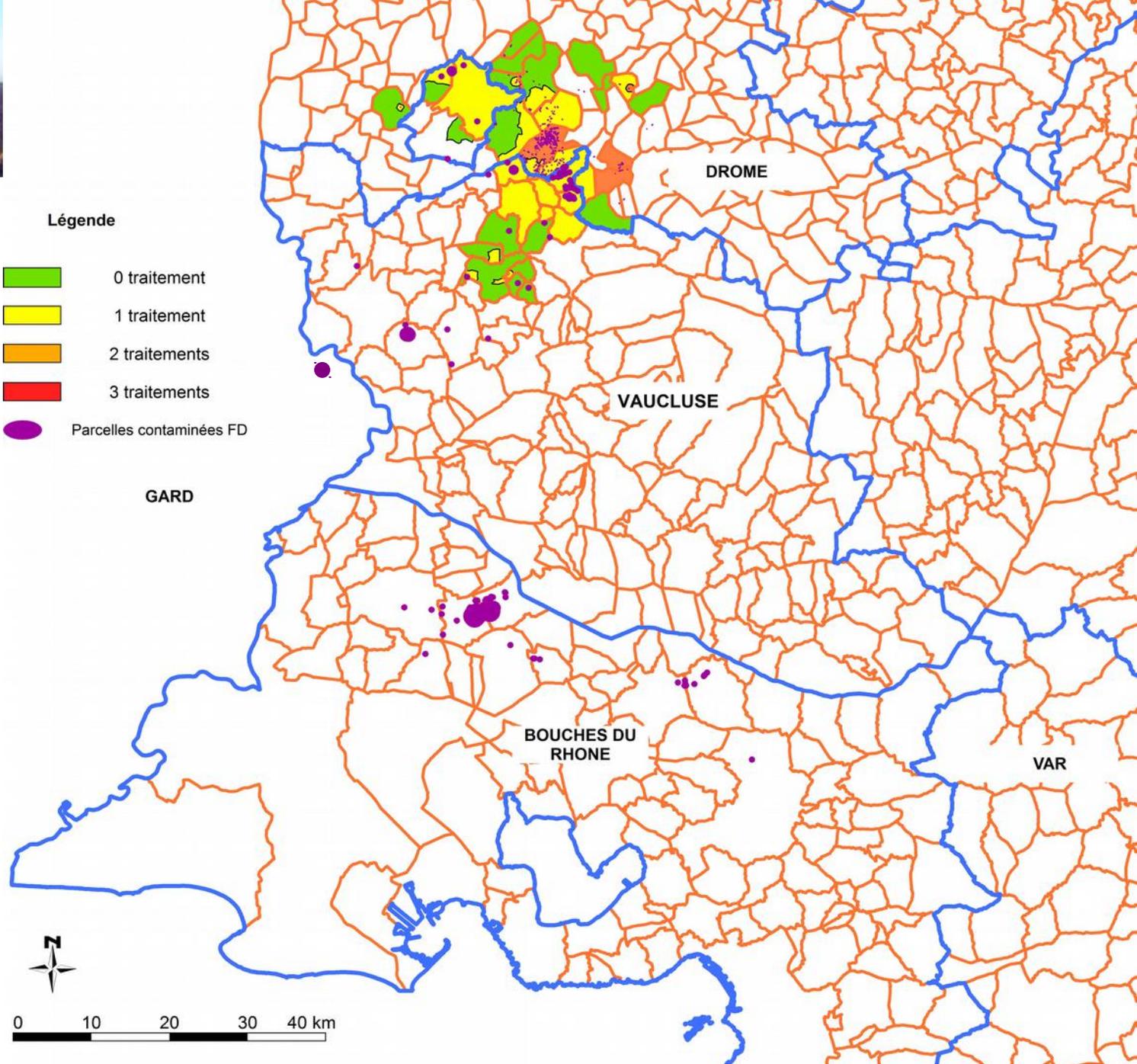
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Environ 0,3 ha à
arracher dans le
Vaucluse
(Courthezon)

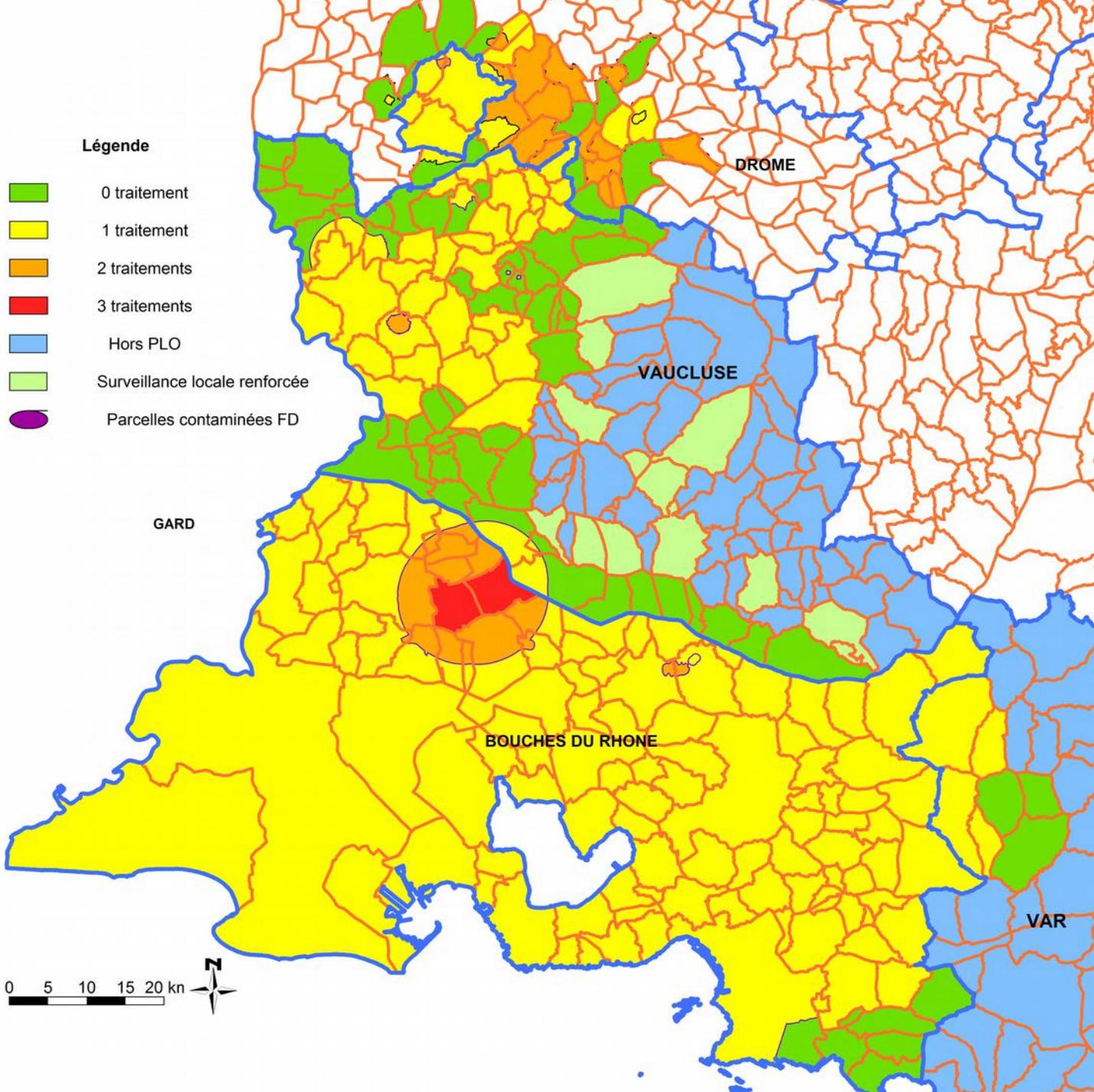
PLO 2013 + foyers découverts fin 2013

Environ 19 ha à
arracher dans les
Bouches du
Rhône (Orgon,
Eygalières)





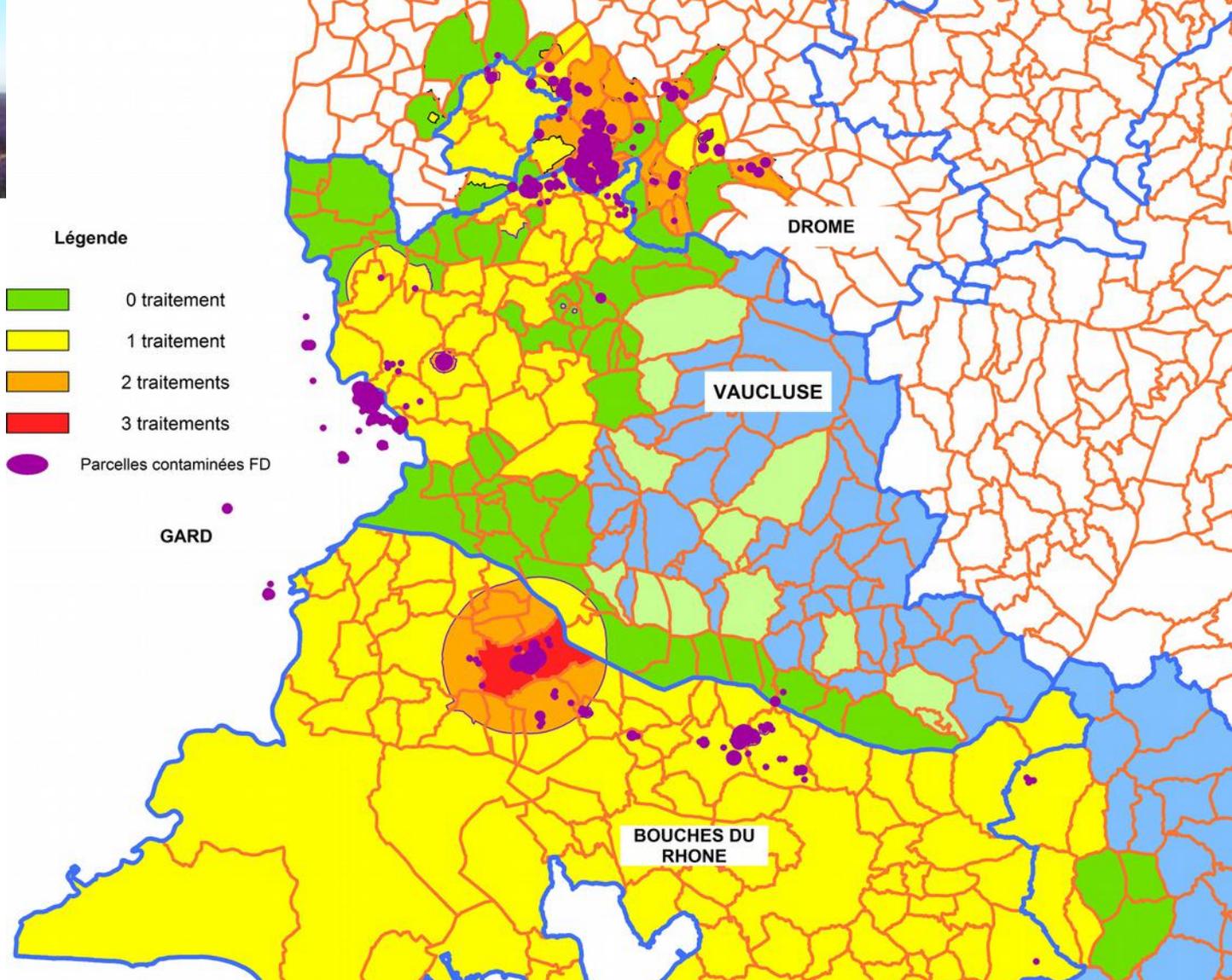
PLO 2014



Environ 1ha à
arracher dans le
Vaucluse
(Buisson)

PLO 2014

Environ 2,14 ha
à arracher dans
les Bouches du
Rhône
(Eygalières
-Orgon)



➤ 2014 : poursuite de l'extension des contaminations

Vaucluse : Buisson / Villedieu ; Courthezon / Orange / Chateauneuf du Pape ; Le Barroux
Bouches du Rhône : Eyguières / Lamanon / Aurons ; Lambesc / Rognes → Cadenet ; Trets
Var : Rians

PLO	2014	2013
Vaucluse	38 800 ha	10 000 ha
Bouches du Rhône	10 200 ha	-
Var	1 900 ha	-
Total	50 900 ha	10 000 ha

Échantillons	2014	2013
Vaucluse	1 488	812
Bouches du Rhône	736	185
Var	198	3
Total	2 423	1 000

Comparatif 2013 – 2014 (2)

Prospections	2014	2013
Vaucluse	5005 ha	5 144 ha
Fine	4 513 ha	3 385 ha
Bord de parcelle	293 ha	1745 ha
« alerte »	199 ha	14 ha
Bouches du Rhône	7 793 ha	779 ha
Fine	7 761 ha	102 ha
Bord de parcelle	-	501 ha
« alerte »	32 ha	176 ha
Var	1 855 ha	316 ha
Fine	1 282 ha	94 ha
Bord de parcelle	561 ha	222 ha
« alerte »	11 ha	-
Total	13 345 ha	6 239 ha

Populations de cicadelles en 2014

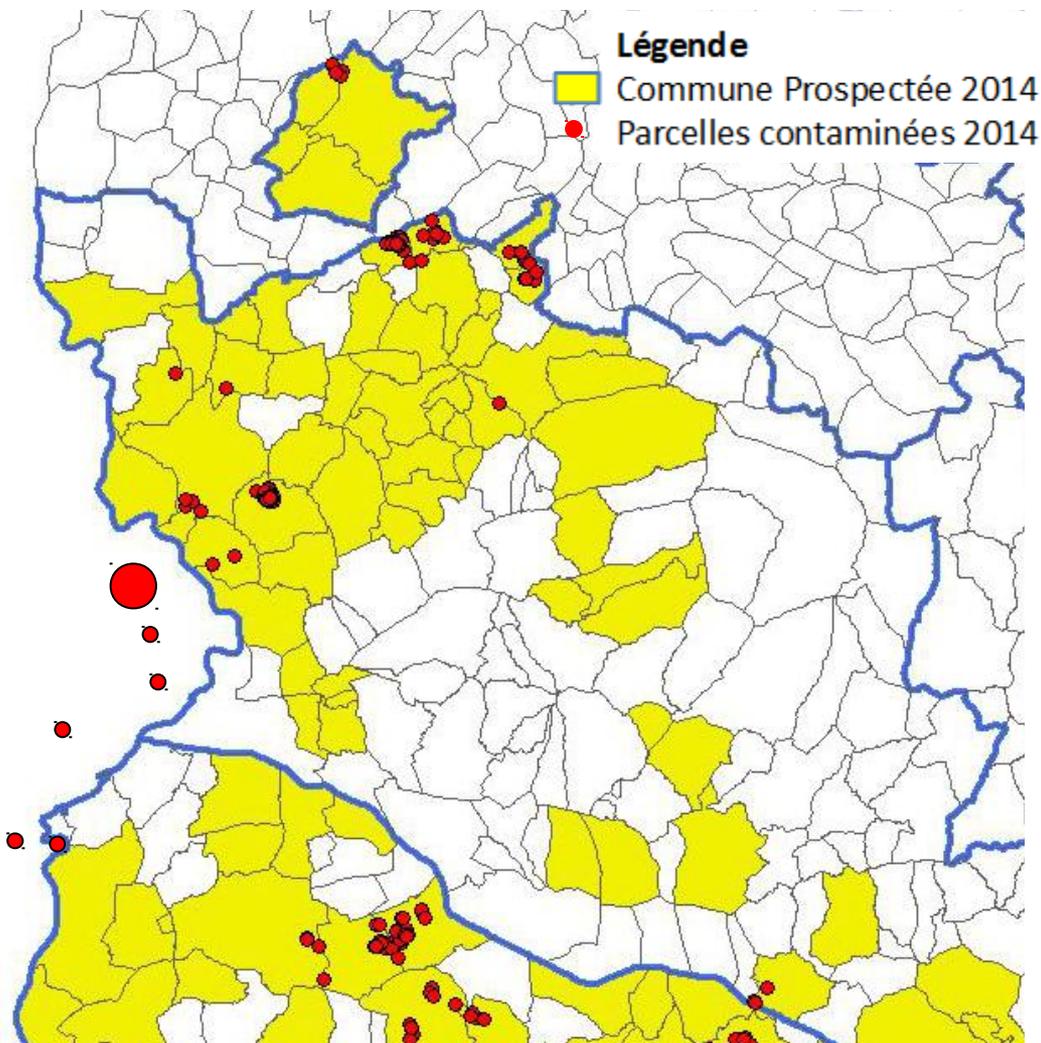
Comptages larvaires : nombre de parcelles avec...	0 larve	1 à 5 larves	6 à 10 larves	11 à 20 larves	21 à 50 larves	51 larves et plus	Nombre total de parcelles
Bouches-du-Rhône	97	129	72	103	91	17	509
Var	10	43	31	26	26	16	152
Vaucluse	440	357	135	106	70	21	1129
Nombre total de parcelles par classe de population de cicadelles	547	529	238	235	187	54	1790



Suivi des cicadelles adultes : Nombre de parcelles ayant piégé...	0 cicadelle	1 à 5 cicadelles	6 à 10 cicadelles	11 à 20 cicadelles	21 à 50 cicadelles	51 cicadelles et plus	Nombre total de pièges
Bouches-du-Rhône	81	70	16	18	17	8	210
Var				1	7	18	26
Vaucluse	170	163	65	75	87	137	697
Nombre total de pièges par classe de population de cicadelles	251	233	81	94	111	163	933

Bilan des contaminations détectées en 2014 - Vaucluse

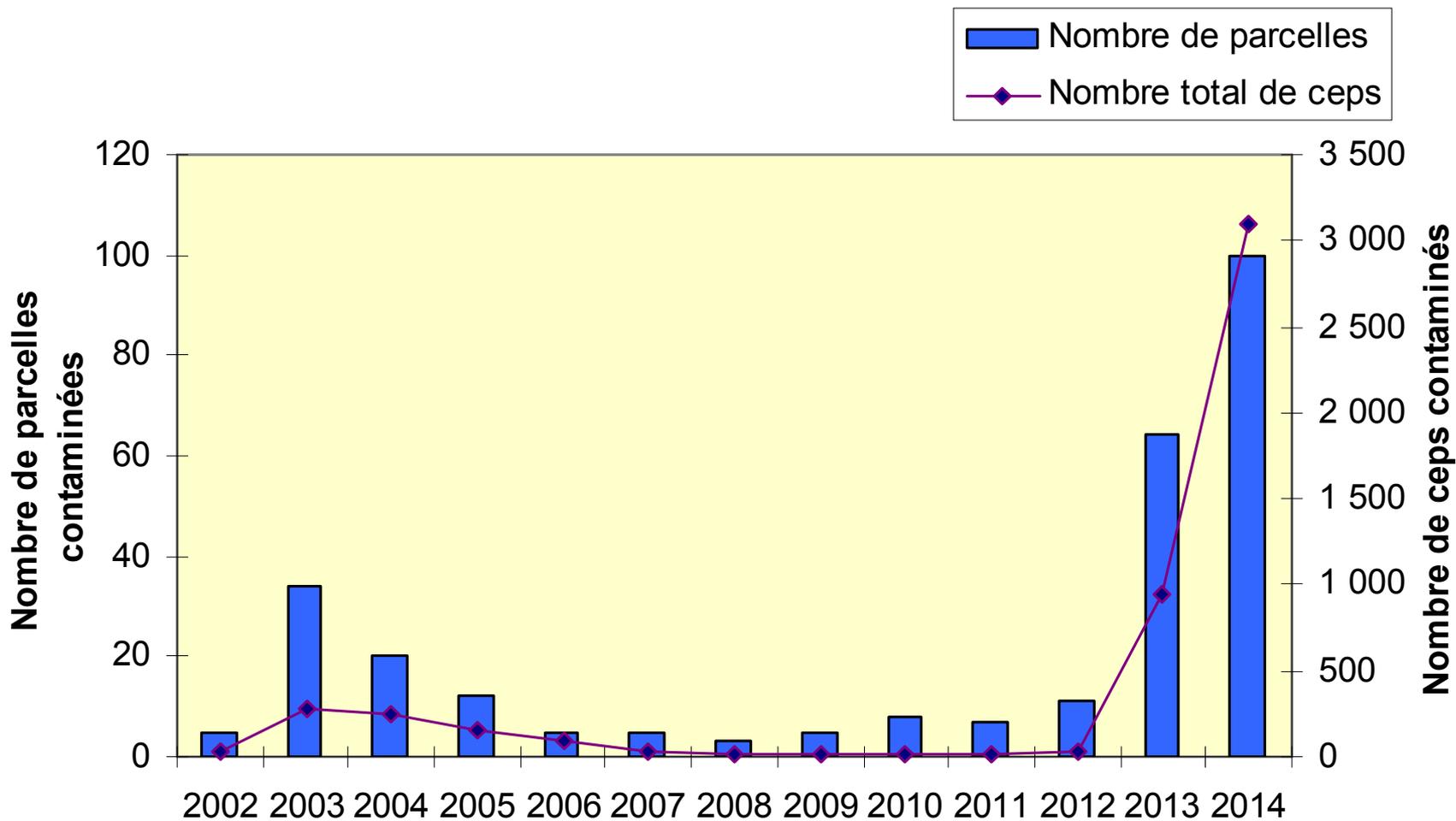
2 parcelles contaminées à plus de 20%
(arrachage total : environ 1 ha sur Buisson)



	Nombre de parcelles	Nombre de ceps
Buisson	32	1208
Cadenet	2	32
Chateauneuf du Pape	2	7
Courthezon	29	1529
Faucon	5	25
Grillon	9	131
Le Barroux	1	22
Orange	5	23
Piolenc	1	1
Puyméras	4	17
Sérignan du Comtat	1	2
Vaison la Romaine	1	3
Villedieu	8	98
TOTAL	100	3098

Vaucluse	2014	2013
Prospections fines	4513 ha	3385 ha
Prospections bord de parcelle	293 ha	1745 ha
Prospections « alerte »	199 ha	14 ha
Total prospections	5005 ha	5144 ha
Échantillons	1488	812
dont FD	110 (7%)	82 (10%)
dont BN	1242	683
dont négatifs	136	47
Communes contaminées	13	12
Parcelles contaminées	100	64
dont > 20%	0,96 ha > 20%	0,3 ha > 20%
Ceps contaminés	3098	938

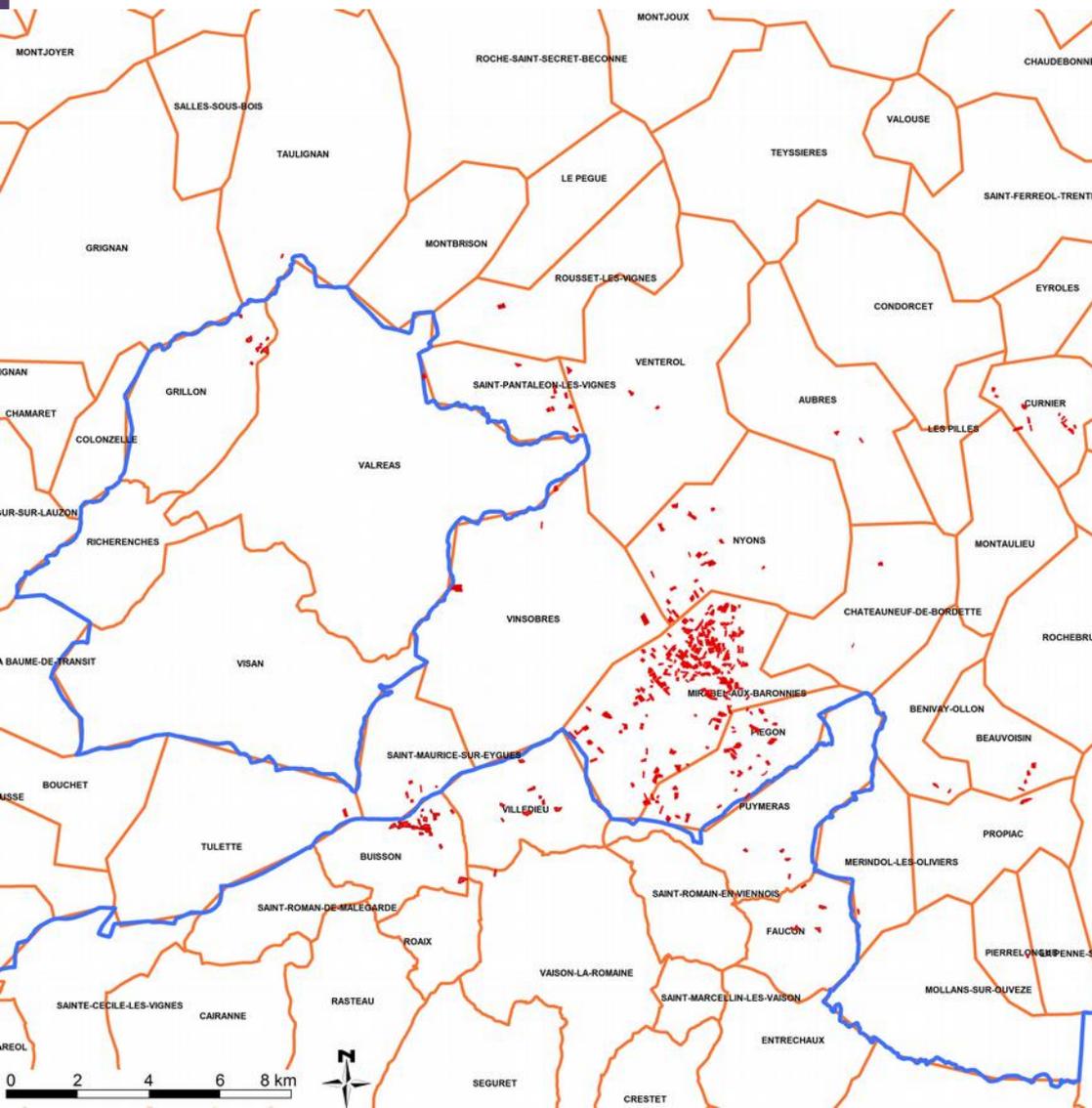
Evolution de la flavescence dorée de la vigne dans le Vaucluse





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

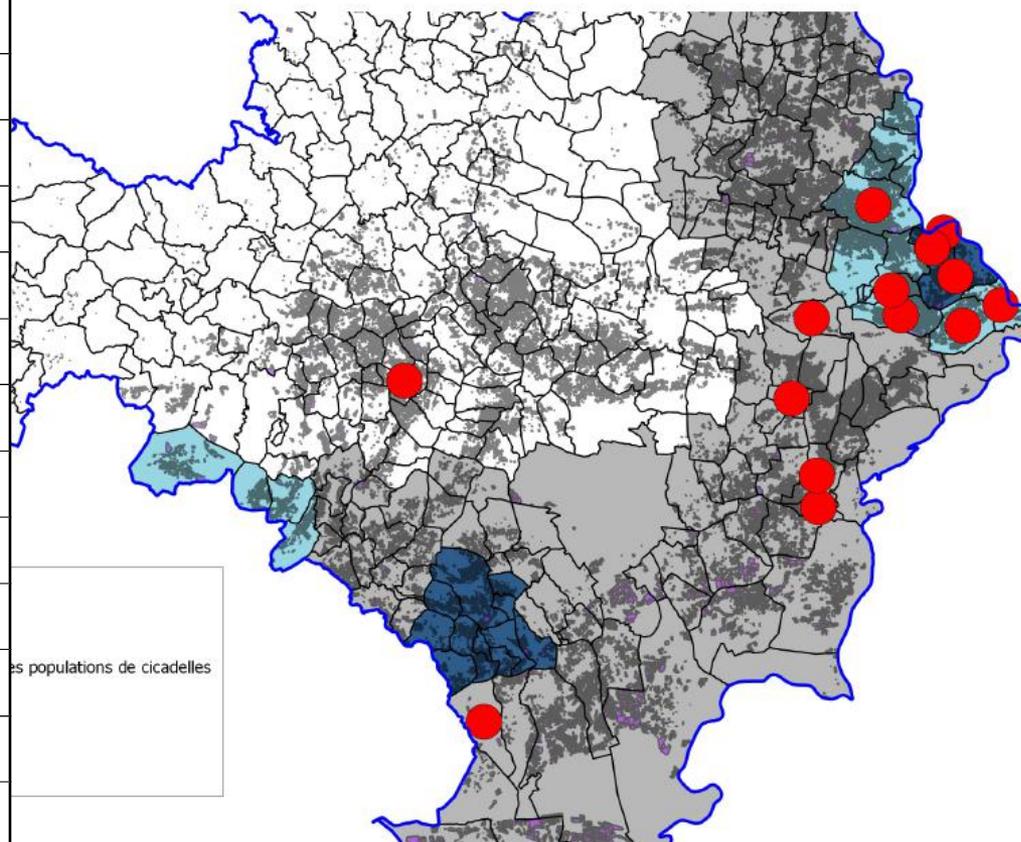
Bilan des contaminations détectées en 2014 - Drôme



	Nombre de parcelles	Nombre de ceps
Aubres	2	58
Benivay-Ollon	2	37
Châteauneuf de Bordette	2	16
Curnier	13	43
Mérindol les Oliviers	1	1
Mirabel aux Baronnies	236	3522
Nyons	22	94
Piégon	38	94
Rousset les Vignes	1	1
St Maurice sur Eygues	6	68
St Pantaléon les Vignes	10	187
Ste Jalle	5	436
Taulignan	1	5
Tulette	1	7
Venterol	3	14
Vercoiran	5	5889
Vinsobres	4	7
TOTAL	352	10479

Bilan des contaminations détectées en 2014 - Gard

érimètres en zone de lutte
e la maladie confirmée par
17/11/2014



es populations de cicadelles

40 km



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
du Languedoc-Roussillon
Sources : FREDON et DRAAF LR
©IGN BD CARTO®, ©IGN BD CARTHAGE®.
Date de création : Décembre - 2014
Réalisation : SRAL LR

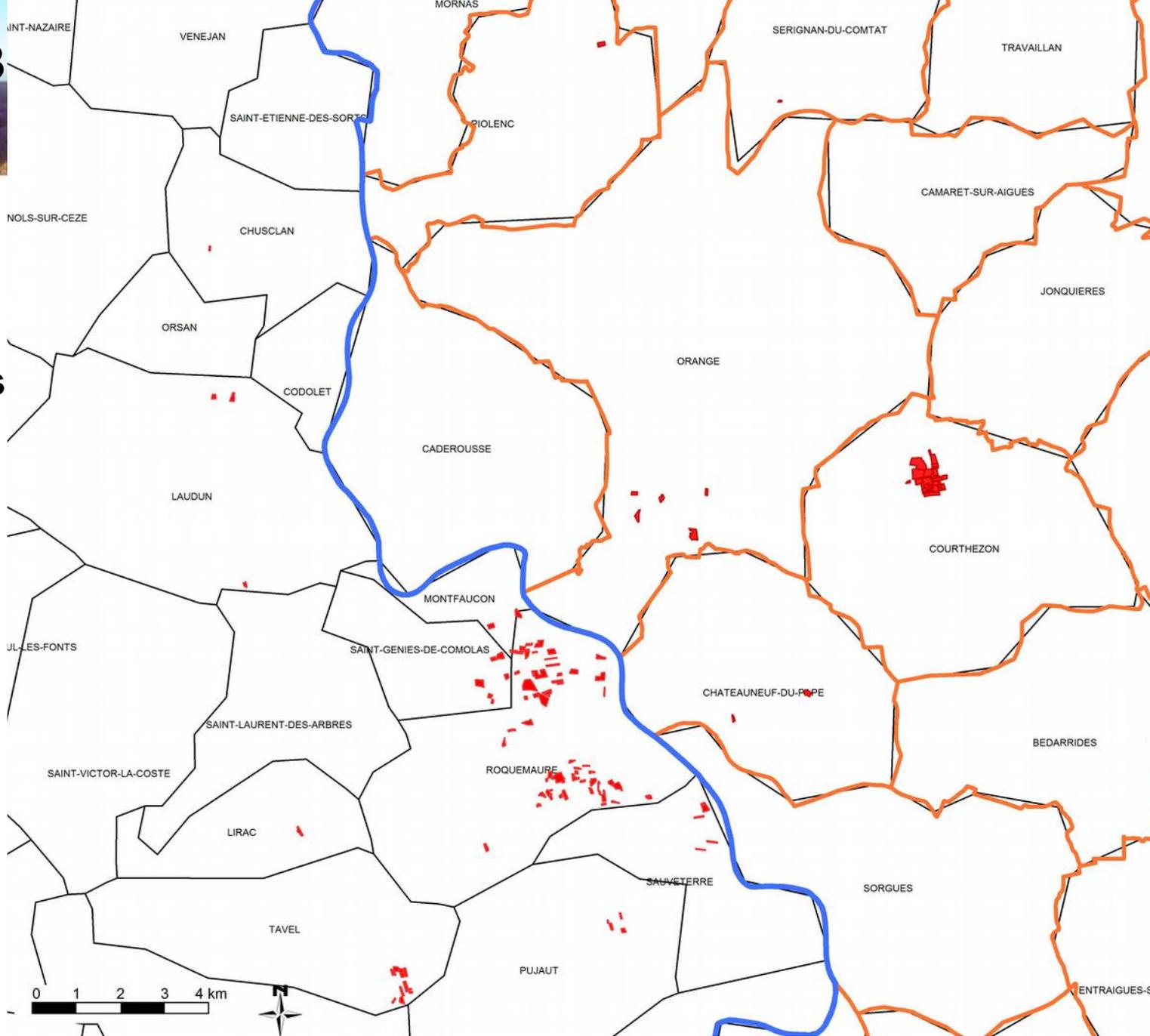
	Nombre de parcelles	Nombre de ceps
Aigremont	9	192
Aimargues	1	1
Chusclan	1	10
Comps	7	154
Laudun	3	70
Lirac	1	1
Montfaucon	1	130
Mus	3	18
Pujaut	4	35
Remoulins	1	45
Roquemaure	66	7371
Sauveterre	6	327
St Génès de Comolas	8	46
Tavel	14	78
Vallabrègues	1	1
TOTAL	126	8479



B

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Bilan des contaminations détectées en 2014 – secteur Courthezon - Roquemaure

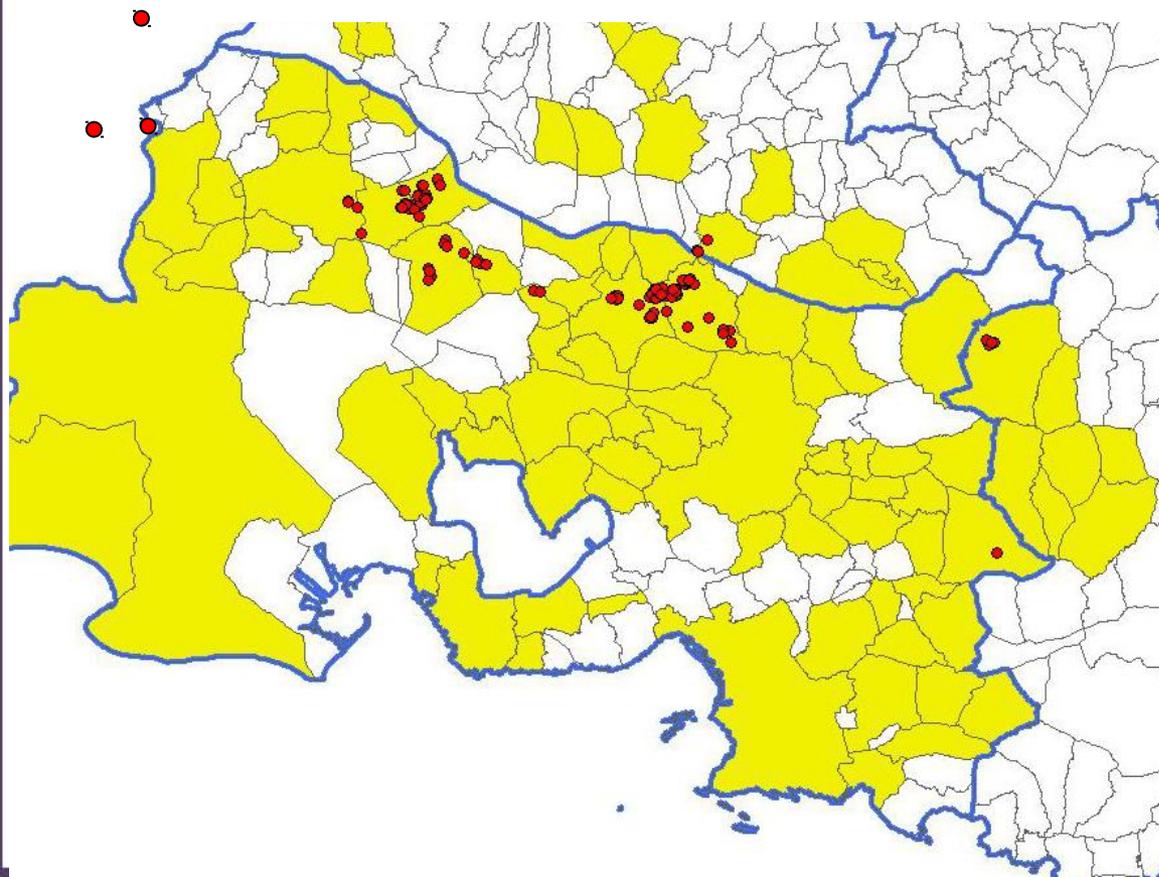


Bilan des contaminations détectées en 2014 – Bouches du Rhône, Var

3 parcelles contaminées à plus de 20%
(arrachage total : 2,14 ha sur Eygalières
et Orgon)

Légende

- Commune Prospectée 2014
- Parcelles contaminées 2014



	Nombre de parcelles	Nombre de ceps
Aurons	2	44
Eygalières	18	1334
Eyguières	9	86
Lamanon	5	45
Lambesc	32	1534
Orgon	25	2401
Rognes	28	156
St Rémy de Provence	4	11
Trets	1	1
Rians (83)	5	11
TOTAL	129	5623

Bouches du Rhône	2014	2013
Prospections fines	7761 ha	102 ha
Prospections bord de parcelle	-	501 ha
Prospections « alerte »	32 ha	176 ha
Total prospections	7793 ha	779 ha
Échantillons	736	185
dont FD	134 (18%)	96 (52%)
dont BN	458	46
dont négatifs	144	43
Communes contaminées	9	9
Parcelles contaminées	129	93
dont > 20%	2,14 ha > 20%	19,7 ha > 20%
Ceps contaminés	5623	15313

Var	2014	2013
Prospections fines	1282 ha	94 ha
Prospections bord de parcelle	561 ha	222 ha
Prospections « alerte »	11 ha	-
Total prospections	1855 ha	316 ha
Échantillons	198	3
dont FD	5 (2,5%)	0
dont BN	148	1
dont négatifs	45	2
Communes contaminées	1	0
Parcelles contaminées	5	0
dont > 20%	-	-
Ceps contaminés	11	0

Bilan de la surveillance visant à la détection de symptômes de flavescence dorée en vignes mères de greffons.

Les 306 ha de vignes mères de greffons (départements de Vaucluse et des Bouches du Rhône) ont fait l'objet d'une surveillance exhaustive en 2014 en vue de la délivrance du PPE. Surveillance réalisée :

- pour partie par France Agrimer (25 % de la surface),
- pour partie par la FREDON PACA avec l'aide des 2 syndicats professionnels de producteurs de bois et plants de vignes (75 % de la surface),

sous le contrôle du Service Régional de l'Alimentation.

Foyers découverts sur 2 parcelles situées sur la commune d'Orgon et 1 parcelle située sur la commune de Piolenc (arrachage des ceps contaminés – suspension de la délivrance du PPE).

Traitement à l'eau chaude des bois et plants de vignes :

Ordonné par le Service Régional de l'Alimentation, suite à :

- 1- Enquête réalisée par FranceAgrimer pour identifier la destination des lots de boutures prélevées préalablement à la découverte de la contamination d'une vigne mère, au moins sur la campagne précédente : 108.400 greffés-soudés concernés.
- 2 - Mise en évidence d'un risque de contamination de parcelles unitaires de vigne mère de greffons ou de porte-greffe à partir de ceps de vigne contaminés par la flavescence dorée et situés à proximité (rayon de 500 m).
 - 4ha 53a 23ca de vignes mères de greffons (Orange, Le Barroux, Orgon),
 - et 4ha 34a 71ca de vignes mères de portes-greffes (Villedieu, Courthezon, Orange et Orgon) concernés.

Surveillance générale du vignoble :

- Une forte mobilisation sur le terrain tout au long de l'année, notamment dans les nouveaux secteurs touchés (viticulteurs, techniciens locaux, Chambres d'Agriculture, PNR des Alpilles, FREDON PACA...)
- Un relâchement de la lutte dans certaines communes du PLO historique
- Des moyens financiers exceptionnels (État, professionnels, collectivités) ; un appel à cotisation lancé par la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône pour faire un « point zéro » (objectif prospection 100 % du vignoble du PLO en 2014, en grande partie atteint)
- Des populations de cicadelles importantes en tous secteurs, localement très fortes
- L'extension des contaminations se poursuit

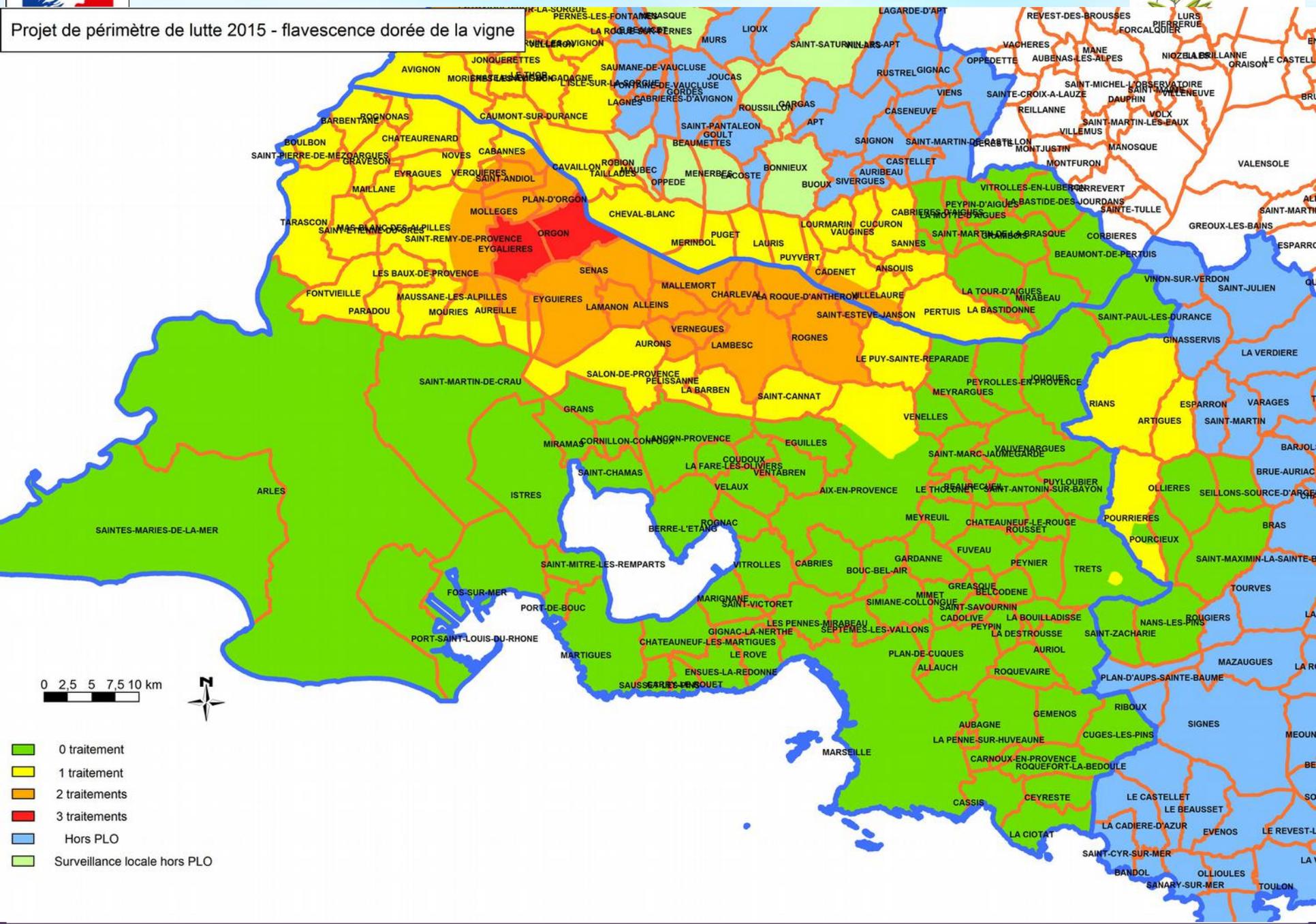
- Enjeu majeur : mettre en place un système de surveillance pérenne (vecteur et vignoble), impliquant les viticulteurs
- Poursuivre la sensibilisation et la formation à la reconnaissance des symptômes
- Surveillance exhaustive des environnements de foyers
- Surveillance exhaustive des vignes mères de greffons
- Surveillance des environnements de vignes mères
- Arrêté régional pour le bois noir
- Les arrêtés préfectoraux pour la flavescence dorée prévoient une obligation de surveillance de 25 % de la SAU viticole minimum hors syrah et plantiers (hors foyers prospectés de façon exhaustive)

- « **prospection FREDON** » : entièrement réalisée par une équipe de prospecteurs FREDON → secteurs les plus à risque
- « **prospection encadrée de niveau 1** » : prospection réalisée par des viticulteurs (ou producteurs de bois et plants de vigne) encadrés par un agent FREDON → vignes mères de greffons (75%), environnements de vignes mères, foyers 2014 jusqu'à 500 m dans les communes les plus touchés, surveillance générale du vignoble
- « **prospection encadrée de niveau 2** » : prospection réalisée par des viticulteurs encadrés par une personne agréée par la FREDON (technicien, viticulteur...) ayant suivi une formation et signé un document d'engagement officiel, rédigé par la FREDON et validé par le SRAL. Ce document précisera les modalités de prospection, de marquage des

- Ce **document** précisera les modalités de prospection, de marquage des souches symptomatiques, de traçabilité des parcelles prospectées (notations à respecter pour la cartographie), ainsi que les modalités et délais de transmission des informations à la FREDON PACA en fin de prospection, en vue de la saisie sur SIG des parcelles prospectées et de la réalisation des prélèvements de feuille pour analyse.
- Réalisation de tous les **prélèvements** de feuilles en vue d'analyse en laboratoire agréé : par les agents de la FREDON



Projet de périmètre de lutte 2015 - flavescence dorée de la vigne



0 2,5 5 7,5 10 km



- 0 traitement
- 1 traitement
- 2 traitements
- 3 traitements
- Hors PLO
- Surveillance locale hors PLO